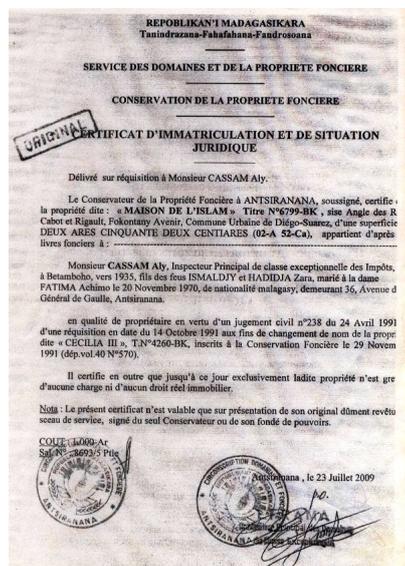
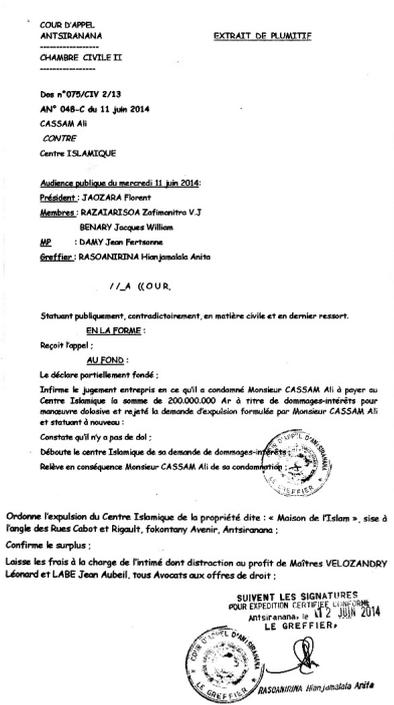


M. Cassam Aly

Décidément, dans ce régime Rajaonarimampianina, plus on parle d 'Etat de droit, plus les décisions de justice sont bafouées. Ce qui arrive à M. Cassam Aly, né le 30 avril 1930 à Betamboho Ambodibonara (Ambilobe) en est un exemple... frappant.



Je le connais en tant qu'historien, la mémoire de la partie septentrionale de Madagascar. Mais là n'est point le sujet. En ce début du mois de Ramadan (période de jeûn dans la religion islamique, M. Cassam Amy reçoit des menaces de mort écrites pour qu'il quitte une propriété curieusement dénommée « *Maison de l'Islam* ». Or, selon le document publié ci-dessus, il en est le propriétaire aux yeux de la justice.



Dès lors, avec les lettres de menaces ci-après, il s'agit d'une autre forme d'accaparement de biens d'autrui. Mais ce qui est grave, c'est que l'islam est mis au centre des menaces. Il y a non seulement matière à réflexion mais surtout une urgence flagrante pour apaiser les esprits. Sinon, bientôt, au nom de l'islam, n'importe qui à Antsiranana sera l'objet d'un tel « traitement ». Que la justice règne et qu'elle soit égale, sans considération d'appartenance d'aucune sorte.

